

<p>Région Casablanca-Settat</p>	<p>Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et forêts</p> 	<p>Secrétariat d'Etat</p>  <p>chargé de la Pêche Maritime</p>
-------------------------------------	---	--

DELEGATION DES PECHEES MARITIMES DE CASABLANCA

**INDICATEURS DU SECTEUR DE LA PECHE MARITIME
AU NIVEAU DE LA CIRCONSCRIPTION MARITIME
DE CASABLANCA EN 2017**

LE 16 JANVIER 2018

INDICATEURS DU SECTEUR DE LA PECHE MARITIME AU NIVEAU DE LA CIRCONSCRIPTION MARITIME DE CASABLANCA

- Production halieutique : **9 616,3 T** pour une valeur de **152218 KDH**
- Flotte de pêche : **644 unités immatriculées réparties** comme suit :
 - Artisanale : **345 immatriculés (278 canots bénéficiaires de la licence de pêche)**
 - Côtière : **217 immatriculés (80 navires bénéficiaires de la licence de pêche)**
 - Hauturière : **77 immatriculés**
- Emplois générés : **5000 environ**
- Tissu industriel : **44**

I- PRESENTATION

A- LOCALISATION

1- Situation géographique :

La circonscription maritime de Casablanca s'étend sur environ 50 km de long sur la côte atlantique limitée par la plage de ZENATA (préfecture de Sidi Bernoussi - Zenata) au nord, et la plage de SIDI RAHAL HOUAOURA (Province de Berrechid) au sud.

Le port est à vocation de commerce, minéralier, céréalier, de pêche et de plaisance. Il est situé à la position :
Latitude nord : 33° 36' et Longitude ouest : 007° 37'

2- Superficie de Terres Pleins (Pêche) :

Superficie totale de 3,5 ha viabilisés en eau potable, en électricité et en réseau d'assainissement.

3- Bassins du port :

Le plan d'eau est d'environ 6,5 ha dont 2,3 ha dans le port de pêche.

4- Port de pêche

Le port de pêche s'étend sur 370 mètres linéaires de quais qui regroupent le quai des chalutiers et celui des sardiniers.

5- Zones d'influence

- Le port de Casablanca
- Le site de pêche de Dar Bouaazza
- Le site de pêche de Sidi Rahal
- Les sites de pêche de Aïn Sebaa et Zenata

B- MOYENS DE MISE A SEC (chantiers navals)

Le port dispose d'une cale sèche et de trois slipways.

C- SUPERSTRUCTURES

- **01** Halle aux poissons d'une superficie de : 2500 m².
- **22** magasins pour les mareyeurs dont 3 sont agréés pour l'activité de conditionnement du poisson frais entier.
- **85** magasins pour les armateurs.
- **03** ateliers de réparation navale, à savoir :
 - Chantiers et Ateliers du Maroc;
 - SMCRN Société Marocaine de Construction et de Réparation Navale;
 - Maroc Propulsion.

- 01 chambre froide positive
- 02 fabriques de glace situées au port de pêche d'une capacité de production maximale de 280 tonnes/jour.
- 01 fabrique de glace située à l'extérieur du port de pêche d'une capacité de production maximale de 35 tonnes/jour.
- 03 stations de carburant dont 02 distribuent en même temps l'essence et le gaz-oil et une le gaz-oil.
- 01 Antenne médicale d'une superficie d'environ 100 m²
- 01 local extra-halle de stockage et nettoyage des caisses en plastique (contenants normalisés) de 600m²

II. Flotte de pêche

1. Flotte immatriculée

La flotte immatriculée au niveau de la circonscription maritime de Casablanca est présentée par type de navire dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Ventilation de la flotte de pêche immatriculée à Casablanca par type de navire

Type de navire	Nombre
Hauturiers	77
Sardiniers	44
Palangriers	61
Chalutiers	93
Autres (alguier, langoustier...etc)	19
Canots de pêche artisanale	345
Total	639

2. Flotte active

2.1 - Flotte côtière ayant bénéficié de la licence de pêche

80 licences de pêche ont été délivrées au profit de la flotte côtière par la DPM de Casablanca durant cette même année. Le tableau ci-dessous en donne un récapitulatif détaillé :

Tableau 2: Etat de la flotte côtière bénéficiaire de la licence de pêche délivrée en 2017 par la DPM de Casablanca par type de navire

Catégorie	Nombre d'unités ayant bénéficié de la licence de pêche	Engins de pêche utilisés
Sardiniers	16	Senne coulissante
Chalutiers	61	Chalut de fond
Palangriers	03	Palangre
Totaux	80	/

2.2 - Flotte côtière active

La flotte côtière active au niveau du port de Casablanca au cours de 2017 était de **104** ayant commercialisé leurs produits à la halle aux poissons.

ANNEE 2017	Nbre d'Unités
Sardiniers	28
Chalutiers	70
Palangriers	5
Total	104

2.3 - Flotte Artisanale ayant bénéficié de la licence de pêche

La flotte artisanale active opère dans le port de pêche de Casablanca et au niveau de 03 sites relevant de cette circonscription. Le tableau suivant en présente la répartition :

**Tableau 3: L'état des barques actives à la circonscription maritime de Casablanca
Par site de pêche**

Nom du site de pêche	Effectif des barques
Port de Pêche de Casablanca	155
Site de Dar Bouazza	62
Site de Sidi Rahal	45
Site de Aïn Sebaa	16
Total	278

Les licences de pêche délivrées par cette DPM au profit des canots de pêche artisanale comptent 278.

2.4 - Flotte Artisanale active au port de Casablanca

Le nombre de barques ayant vendu leurs captures à la halle aux poissons de Casablanca au titre de 2017 a compté un total de **155** canots.

III. Production halieutique :

Au cours de **l'année 2017**, la production halieutique débarquée et commercialisée via la halle aux poissons du port de Casablanca a atteint **9616,3015 Tonnes** pour une valeur de **152218,01 KDH**.

III.1. Etat de la production par Groupe d'espèces

Groupe	Poids T	valeur KDH
POISSON PELAGIQUES	6 424,97	24 639,83
POISSON BLANC	963,21	34 370,04
CRUSTACES	777,40	44 116,34
CEPHALOPODES	722,70	46 259,75
ALGUES	728,02	2 832,05
TOTAL	9 616,30	152 218,01

Source ONP

III.2. Etat de la production par type de navires

Au port de Casablanca, les captures sont débarquées par les unités de la pêche côtière et artisanale. Une partie provient des « vendeurs sans bateau » ci-dessous désignés par « VSB ». Il s'agit principalement des quantités taxées de l'espèce « *Pollicipes pollicipes* » appelé pied de biche ou pouce pieds (fait partie des Crustacés).

Tableau 5 : Etat des Débarquements au port de Casablanca par type de navires en 2017

Type d'unité de pêche	Nbr d'Unités actives	Poids T	Valeur KDH
Sardiniers	28	5263,094	19522,046
Chalutiers	70	3300,8364	112847,4
Palangriers	5	87,5355	1225,94
Barques	155	960,76803	18473,269
VSB*	2	4,0675	149,355
Total	260	9616,3015	152218,01

Source ONP

* vendeurs sans bateau (collecteurs de pieds de biche)

IV. Valorisation des produits de la pêche

IV.1 Indicateurs socio-économiques :

IV.1.1 Etablissements à terre : unités de valorisation des produits de la pêche

La circonscription maritime de Casablanca compte un capital industriel composé de 44 établissements agréés sur le plan sanitaire pour les activités de traitement et de conditionnement des produits de la pêche. Ils sont classés selon les branches d'activités suivantes :

Tableau 24 : Etat des établissements à terre de la circonscription de Casablanca en 2017 du 1er janvier 2017 au 31 juillet 2017

BRANCHE D'ACTIVITE	NOMBRE
Conditionnement des produits de la mer à l'état frais	08
Conditionnement des produits de la pêche à l'état congelé et frais	17
Fabrication de la conserve et de la semi - conserve de poisson- et activités sous produits « Farine et huile de poisson »	04
Activité sous produit « farine » et extraction de l'huile de foie de requin	02*
Charcuterie à base de surimi de poisson	01
Séchage des produits de la pêche et activité sous-produits « poisson »	01
Fumage de poisson	02*
Conditionnement et expédition des mollusques bivalves vivants	02*
Entreposage des produits de la pêche sous température dirigée	14*

*Ces établissements sont également agréés pour exercer d'autres branches d'activité.

IV.1.2 Exportations des produits de la pêche réalisées par les unités à terre :

Les produits de la pêche exportés à partir de la région de Casablanca ont atteint au cours de la période allant du 01/01/2017 au 31/07/2017 une quantité de **7.892.261,56 Kg**. L'état chiffré est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 25 : Exportations des produits de la pêche par branche d'activité en 2017

BRANCHE D'ACTIVITE	Exportations en Kg
Frais	713744,39
Congelé	2624515,77
Conserve et semi - conserves	4268791,95
Séché	3393,55
Huile de poisson (hydrolysate de foie de requins)	68000,9
Farine de poisson	100000,00
Crustacés (Pouce pieds ; crevettes ; crabes)	113815,00
TOTAL	7892261,56

IV.1.3 Investissements réalisés par les unités de conditionnement et de traitement des produits de la pêche

Tableau 26 : Etat des établissements nouvellement créés en 2017 par branche d'activité

Activité accordée	Investissement en Millions de Dh	Emploi Permanent	Emploi Saisonnier
Conditionnement à l'état frais et congélation des produits de la pêche	27*	05	35
Conditionnement du poisson frais	0,035	07	Au besoin
Entreposage des produits de la pêche, sous température dirigée, y compris les coquillages	04	02	Au besoin
TOTAL	31,035	14	/

*Il s'agit du montant déclaré investi par la société pour obtenir son agrément sanitaire

V. Emplois maritimes

Désignation				Effectif
CUMUL DU NOMBRE DE MARINS INSCRITS				
Marins pêcheurs :				7987
Canotiers				973
TOTAL				8960
MARINS EMBARQUES				
A LA PECHE COTIERE				
Officiers Marocains :				316
Marins Marocains :				921
Officiers Etrangers :				-
Techniciens Etrangers :				2
A LA PECHE HAUTURIERE				
Officiers Marocains :				-
Marins Marocains :				-
Officiers Etrangers :				-
Techniciens Etrangers :				-
A LA PECHE ARTISANALE				
Canotiers :				609
NAVIRES DE PECHE ETRANGERS				
Officiers Marocains :				-
Marins Marocains :				-
Officiers Etrangers :				-
Techniciens Etrangers :				-
VEDETTES S A R				
Officiers :				3
Marins :				3
NAVIRES ECOLE				
Officiers :				-
Marins :				-
NAVIRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
Officiers :				5
Marins :				14
TOTAL				1873